



Philippe Saurel, président de la Métropole, Laurent Nicollin, président du MHSC et Olivier Nicollin, pdg du Groupe éponyme s'associent pour construire le stade Louis Nicollin.

## SPORT

# Un nouveau stade Louis Nicollin

Le coup d'envoi du futur stade Louis Nicollin a été officiellement donné le 5 juillet par Philippe Saurel, Laurent et Olivier Nicollin. Une collaboration inédite entre public et privé pour un financement maîtrisé. En parallèle se prépare l'avenir du stade de la Mosson, future zone économique.

Au cœur du quartier Cambacérès, dédié à l'innovation et future vitrine de Montpellier à l'international, un pôle sportif nouvelle génération se dessine. « Comme je l'avais promis à Louis Nicollin, nous allons construire un stade d'environ 30 000 places, qui correspond aux ambitions du MHSC, rappelle Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la ville de Montpellier. Il jouxtera un palais des sports d'environ 5 000 places, adapté aux coupes d'Europe pour le Montpellier Handball et les filles du Basket Lattes Montpellier Association. »

### Un montage financier unique

D'un coût estimé à 200 millions d'euros dont 150 millions pour le stade, ce pôle sportif compte également 20 000 m<sup>2</sup> d'espaces économiques et ludiques : restaurants, incubateur, e-center, espace e-sports, salle de spectacles, de jeux, boutique du club, musée Louis Nicollin... « Un véritable lieu de vie qui permettra notamment d'assurer l'économie du projet », précise Philippe Saurel. Une société anonyme au capital composé de deux actionnaires principaux exploitera le stade. D'une part, le Groupe Nicollin, le MHSC et ses partenaires qui seront majoritaires et d'autre part, regroupées en société d'économie mixte,

la Ville et la Métropole de Montpellier qui assureront le pilotage du projet qu'ils ont initié. « Philippe Saurel a tenu sa parole. Nous avons travaillé pour trouver un bon projet qui donnera une nouvelle envie au club », note Laurent Nicollin, président du MHSC. « Nous allons investir dans la ville, nous sommes fiers d'être là », a ajouté son frère, Olivier, pdg du groupe Nicollin. La première pierre sera posée en 2019, à l'occasion de la Coupe du monde de football féminin, pour une ouverture prévue en 2022-2023.

## Mosson : la reconversion économique

Durement touché par les inondations de 2015 (6 millions d'euros ont été nécessaires pour le remettre en état), le stade de la Mosson sera transformé en zone économique. Construit en 1972 en zone inondable, il sera réhabilité pour permettre sa transparence hydraulique et aménagé en plateaux pour les start-up. Ce projet approuvé par les services de l'État s'inscrit dans l'ANRU 2, le nouveau programme national de renouvellement urbain.

### SAINT GENIÈS DES MOURGUES

## Mise en valeur du centre

C'est une abrivado menée par la manade Lafon de Saint-Nazaire-de-Pézan qui a coupé le ruban inaugural du plan des cafés le 6 juillet dernier à Saint Geniès des Mourgues. Un geste symbolique de l'attachement du village à la bouvine et aux traditions. Cette place centrale du village a été mise en valeur. Les principaux travaux ont consisté à la reprise du revêtement de cet espace public, la réalisation d'aménagements en pierre et l'installation de mobilier urbain. 290 000 euros ont été investis par la Métropole et la commune.



Une coupure de ruban à cheval.

### SAINT JEAN DE VÉDAS

## Une clinique à l'ouest de la métropole

Le chantier a débuté depuis dix mois à l'entrée de Saint Jean de Védas, sur le site des Jasses. La future clinique Saint Jean et pôle médical du groupe Cap Santé et de la CME succédera en 2020 à l'actuel établissement créé à Montpellier dans les années 40. Elle comptera à terme 30 000 m<sup>2</sup> de surface, 250 médecins et plus de 800 emplois pour environ 25 000 interventions chirurgicales, 35 000 passages aux urgences et 40 000 hospitalisations. La Métropole a investi près de 900 000 euros pour réaliser en amont des travaux hydrauliques et d'assainissement sur le site.



# TRAMWAY LIGNE 5

## Tracé bouclé de Clapiers à Lavérune

Fidèle à ses engagements, Philippe Saurel a lancé en novembre dernier la concertation pour la modification de la partie ouest du tracé de la ligne 5 de tramway. L'objectif était de préserver le parc Montcalm. Promesse tenue. Sept mois et trois réunions publiques plus tard, le tracé choisi par les citoyens évite le « Central park » de Montpellier, dessert Ovalie et les quartiers prioritaires.

Sur la ligne 5, la concertation a fonctionné à plein régime. En décembre 2016, le conseil de Montpellier Méditerranée Métropole confirmait la poursuite du projet de la ligne de Clapiers à Lavérune, mais la nécessité de revoir le tracé dans sa partie ouest à Montpellier, afin de préserver le parc Montcalm. Pour choisir ce nouveau parcours, les citoyens ont été invités en réunions publiques, à trois reprises, depuis novembre dernier. Une méthode plébiscitée par les habitants des quartiers concernés qui, une fois de plus, le 27 juin lors de la dernière réunion, ont félicité Philippe Saurel, président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de Montpellier, pour son ouverture au dialogue. « Georges Frêche était un grand maire. On découvre Philippe Saurel, le démocrate qui tient ses engagements. Je tiens à vous remercier de ne pas faire passer la ligne 5 dans le parc Montcalm », a déclaré Hubert, un des participants à la réunion.



Très suivies par les habitants de la Métropole, trois réunions publiques se sont déjà tenues sur la partie ouest de la ligne 5.

### Voté en septembre

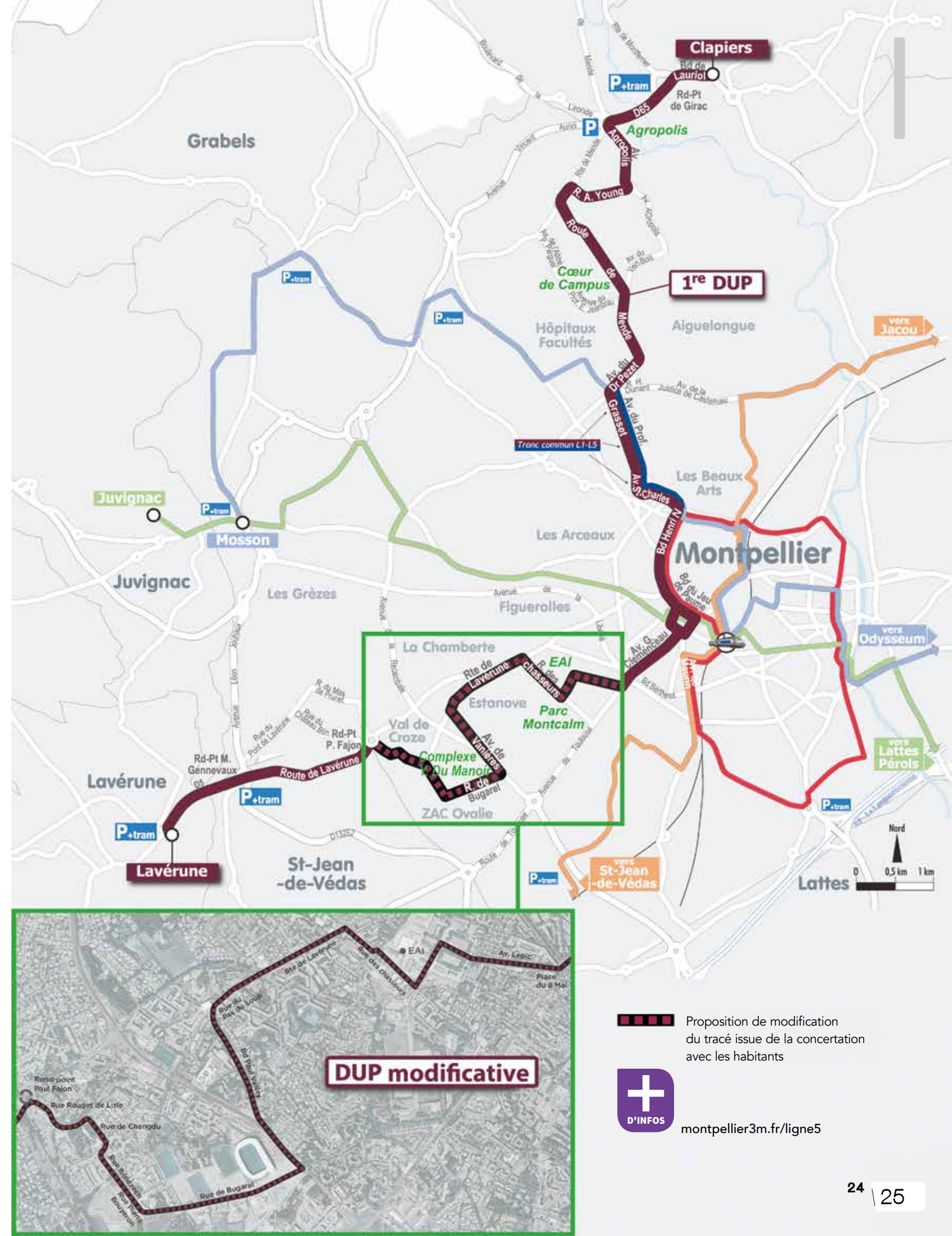
Quatre variantes préalablement exposées à l'hôtel de Ville, ont été présentées, cartes à l'appui, au cours de ce rendez-vous public. Le sujet du jour était le passage du tramway dans les quartiers Ovalie et Val de Croze. Comme lors des précédentes séances, suite aux explications du président et des techniciens, le public a pris la parole, posé des questions et exprimé ses préférences. La variante B a été acceptée à l'unanimité des suffrages exprimés. Elle relie la rue de Bugarel et le rond-point Paul Fajon en passant par la rue Pierre Bouyeron, la rue Bénézech, la rue de Chengdu et la rue Rouget de Lisle (voir carte page suivante).

Cette partie ouest ainsi modifiée (de la place du 8 mai 1945 au rond-point Paul Fajon), le tracé des quinze kilomètres de la ligne 5, de Clapiers à Lavérune, est désormais bouclé. Cette proposition sera soumise au vote du conseil de Métropole à la rentrée et l'enquête publique débutera avant la fin de l'année 2019. « En parallèle, les études pour la partie nord de la ligne 5 se poursuivent. Les travaux débuteront à l'automne 2019 du côté de Clapiers », rappelle Philippe Saurel. Nouveau maillon du réseau, cette ligne permettra l'accès à un grand nombre de pôles d'activités pour l'ensemble des habitants de la métropole, desservant deux nouvelles communes, Clapiers et Lavérune. Elle préservera l'attractivité du centre de Montpellier, tout en assurant sa protection contre la pollution et l'engorgement de la circulation.

“ Les études sont déjà en cours au nord de la ligne ”



**PHILIPPE SAUREL**, président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier



Proposition de modification du tracé issue de la concertation avec les habitants



montpellier3m.fr/ligne5